



Rapport financier semestriel

30 juin 2014

Sommaire

A. Rapport d'activité.....	3
B. Comptes consolidés au 30 juin 2014.....	5
Bilan au 30 juin 2014	5
Compte de résultat au 30 juin 2014.....	6
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres au 30 juin 2014	7
Tableau de flux de trésorerie du premier semestre 2014	8
Tableau de passage des capitaux propres du 31 décembre 2012 au 30 juin 2014	9
<i>Notes annexes aux États financiers</i>	10
1. Principes comptables et méthodes d'évaluation	10
a. Normes comptables applicables à l'Agence française de développement	10
b. Principes et méthodes.....	10
c. Périmètre de consolidation.....	12
d. Méthodes de consolidation	12
2. Éléments saisonniers	13
3. Événements de la période	13
4. Événements significatifs postérieurs au 30 juin 2014	13
5. Notes annexes relatives aux États financiers au 30/06/2014	14
5.1 Notes relatives au Bilan.....	14
5.2 Notes relatives au Compte de résultat	18
5.3 Informations complémentaires.....	19
C. Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2014.....	20
D. Responsable du rapport financier semestriel	21

Les totaux des colonnes des tableaux sont susceptibles de différer légèrement de la somme des lignes les composants, du fait des arrondis.

Les abréviations K€ signifient milliers d'euros, M€ signifient millions d'euros et Mds € milliards d'euros.

A. Rapport d'activité

Autorisations

Le montant total des autorisations données pour compte propre (AFD et Proparco) au 30 juin 2014 s'élève à 1 571 M€ contre 1 072 M€ au 30 juin 2013, hors activité de refinancement de Proparco (810 M€).

Dans les États étrangers, les autorisations données atteignent 1 286 M€ soit une progression de 326 M€ (+ 34 %) par rapport au 30 juin 2013. Cette croissance est principalement tirée par l'activité de Proparco (+ 170 M€, soit une hausse de 53 %) et par l'activité de prêts souverains de l'AFD (+ 117 M€ soit une hausse de 47 %).

Dans l'Outre-mer, la progression des autorisations données atteint 153 % : elles s'établissent à 285 M€ au 30 juin 2014 contre 113 M€ au 30 juin 2013. Les prêts représentent la quasi-totalité des autorisations.

Enfin, les autorisations données pour compte de tiers s'élèvent à 61 M€ au 1^{er} semestre 2014 contre 148 M€ au 1^{er} semestre 2013.

Versements

Les versements pour compte propre (AFD et Proparco) s'élèvent à 1 439 M€ au 30 juin 2014 contre 1 886 M€ au 30 juin 2013.

Activité dans les États étrangers

Le total des versements dans les États étrangers s'élève à 945 M€ au 30 juin 2014 (- 30 %). Les versements sur subventions sont stables (116 M€ au titre du 1^{er} semestre 2014 contre 114 M€ pour la même période en 2013) tandis que les versements sur prêts sont en recul (829 M€ contre 1 234 M€).

Activité dans l'Outre-mer

Les versements reculent également de 36 % pour s'établir à 171 M€ au 30 juin 2014 contre 266 M€ au 30 juin 2013.

Activité de Proparco

Les versements de Proparco en prêts et participations dans les pays étrangers s'élèvent à 323 M€ sur le 1^{er} semestre 2014 contre 272 M€ sur la même période en 2013, soit une progression de 19 %.

Résultats financiers

Les états financiers, présentés selon les normes comptables internationales (IFRS), font apparaître un résultat net part du groupe de 84 M€ contre 90 M€ au 30 juin 2013. Cette diminution s'explique principalement par la valorisation à la baisse des instruments financiers à la juste valeur par résultat (- 33 M€ par rapport au 30 juin 2013).

Le produit net bancaire généré sur le premier semestre 2014 s'élève à 253 M€ contre 267 M€ au premier semestre 2013.

Le coût du risque est stable et passe de - 22 M€ au 30 juin 2013 à - 21 M€ au 30 juin 2014.

Perspectives

En 2014, l'objectif global d'autorisations du Groupe AFD s'élève à 8,1 milliards d'euros, conformément aux hypothèses d'activités du Plan d'orientation stratégique (POS) 2012-2016 et en cohérence avec les ressources budgétaires allouées à l'AFD. Un nouveau Contrat d'Objectifs et de Moyens qui couvre jusqu'à l'année 2016 est en cours de discussions entre l'AFD et ses tutelles. Ce COM prévoit la poursuite de la croissance de l'activité.

Dans la continuité de l'année passée, le plan d'activités de l'AFD pour 2014 donne la priorité au continent africain et concentre les subventions dans les pays pauvres prioritaires. Les conclusions du CICID du 31 juillet 2013 ayant redéfini les priorités françaises en matière de développement pour répondre aux défis actuels, le plan d'activité pour 2014 intègre également de nouvelles thématiques (contribution au développement durable, lutte contre le dérèglement climatique, déclinaison de la stratégie genre du gouvernement, mise en œuvre de la démarche RSO, innovation au service du développement).

Pour l'AFD, les prévisions d'activités anticipent un maintien, en 2014, d'un niveau d'activité élevé dans l'Outre-mer (1,5 milliards d'euros) et une forte croissance de l'activité non souveraine dans les États étrangers. Elles prévoient également une légère augmentation des autorisations dans la région Méditerranée permettant de poursuivre l'accompagnement du changement dans un contexte d'instabilité politique, une croissance relative à leur part dans le volume global pour les régions Asie et Amérique Latine et une concentration des activités sur la thématique climat dans ces géographies.

Facteurs de risque

Le total des risques reste sur une croissance imputable aux prêts en risque propre, les prêts aux risques de l'État étant en légère diminution. Cette croissance provient aux deux tiers des prêts souverains dans les États étrangers, puis des prêts non souverains (dont Proparco), et dans une moindre mesure des prêts dans l'Outre-mer.

60 % des risques dans les États étrangers sont concentrés pour moitié en Afrique subsaharienne et en Méditerranée. Les volumes d'exposition en Asie et en Amérique Latine tendent à se rejoindre et à se partager le solde avec le développement de l'activité en Amérique Latine.

Le portefeuille de risques reste de bonne qualité, avec une répartition entre les différentes qualités de risques stable par rapport au 31/12/2013 sur chacun des trois compartiments prêts souverains États étrangers, prêts non souverains États étrangers et prêts Outre-mer.

B. Comptes consolidés au 30 juin 2014

Bilan au 30 juin 2014

<i>en milliers d'euros</i>	Notes	30/06/2014 IFRS	31/12/2013 IFRS
Actif			
Caisse, Banques centrales		8 842	15 316
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	1	131 441	147 844
Instrument dérivé de couverture	2	1 314 144	1 089 729
Actifs financiers disponibles à la vente	3	1 901 523	944 112
Prêts et créances sur les établissements de crédit	4	6 612 367	6 351 737
<i>À vue</i>		1 482 749	1 018 423
<i>À terme</i>		5 129 618	5 333 314
Prêts et créances sur la clientèle	4	16 842 650	15 983 965
<i>Créances commerciales</i>		3 334	3 292
<i>Crédit-bail</i>			
Ecart de réévaluation de portefeuille couvert en taux		33 705	35 743
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	3	686 501	689 382
Actifs d'impôts courants			
Actifs d'impôts différés		18 471	16 177
Comptes de régularisation et autres actifs divers	5	223 029	63 620
<i>Comptes de régularisation</i>		56 422	35 726
<i>Autres Actifs</i>		166 607	27 894
Participations dans les sociétés mises en équivalence	14	163 766	160 887
Immobilisations corporelles	6	193 998	197 518
Immobilisations incorporelles	6	18 694	16 530
Total de l'actif		28 149 131	25 712 560
Passif			
Banques centrales		-	-
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	1	60 647	47 936
Instrument dérivé de couverture	2	663 086	527 349
Dettes envers les établissements de crédit	7	106 926	9 627
<i>À vue</i>		106 274	8 905
<i>À terme</i>		652	722
<i>dont à vue</i>			
<i>Autres dettes</i>		1 461	1 541
<i>dont à vue</i>		1 461	1 541
<i>dont à terme</i>			
Dettes représentées par un titre	7	18 705 372	16 422 574
<i>Bons de caisse</i>			
<i>Titres du marché interbancaire</i>		141 114	693 964
Passifs d'impôts courants			
Passifs d'impôts différés		121	121
Comptes de régularisation et passifs divers	5	2 074 447	1 931 593
<i>Emprunts auprès du Trésor</i>		188 568	210 826
<i>Fonds publics affectés</i>		243 838	243 843
<i>Autres passifs</i>		1 642 041	1 476 924
Provisions	9	681 701	656 926
Dettes subordonnées	7	2 916 184	3 286 501
Total des dettes		25 209 945	22 884 168
Capitaux propres Part du Groupe	10	2 693 656	2 590 513
Dotations et réserves liées		860 000	860 000
Réserves consolidées et autres		1 669 599	1 511 922
Gains et pertes directement comptabilisés en capitaux propres		80 234	67 816
Résultat de la période		83 823	150 775
Intérêts minoritaires		245 530	237 879
Total du passif		28 149 131	25 712 560

Compte de résultat au 30 juin 2014

<i>en milliers d'euros</i>	Notes	30/06/2014 IFRS	30/06/2013 IFRS	31/12/2013 IFRS
Intérêts et produits assimilés	11-1	607 807	545 487	1 139 674
Opérations avec les établissements de crédit		151 171	130 215	269 430
Opérations avec la clientèle		234 668	210 881	438 390
Obligations et titres à revenu fixe		14 518	17 222	38 130
Autres intérêts et produits assimilés		207 450	187 169	393 724
Intérêts et charges assimilées	11-1	498 203	446 045	918 792
Opérations avec les établissements de crédit		205 603	181 022	373 698
Opérations avec la clientèle		15 977	16 213	32 528
Obligations et titres à revenu fixe		190 636	173 609	359 878
Autres intérêts et charges assimilés		85 987	75 201	152 688
Commissions (produits)		31 241	32 464	62 629
Commissions (charges)		936	1 127	2 556
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par le résultat net de l'impact change *	11-2	-6 867	26 309	45 459
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente		11 937	12 519	24 317
Produits des autres activités *		113 960	104 070	217 450
Charges des autres activités		6 364	7 012	21 773
Produit net bancaire		252 576	266 665	546 407
Charges générales d'exploitation		124 281	132 293	287 140
<i>Frais de personnel</i>	12	85 921	88 887	184 658
<i>Autres frais administratifs</i>		38 360	43 406	102 482
Dotations aux amortissements et aux provisions pour dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles	6	8 074	7 255	15 341
Résultat brut d'exploitation		120 221	127 117	243 927
Coût du risque	13	-21 121	-22 254	-65 870
Résultat d'exploitation		99 100	104 863	178 057
Quote-part dans le résultat d'entreprises mises en équivalence	14	2 984	2 580	4 843
Gains ou pertes nets sur autres actifs		1	1 631	990
Résultat avant impôt		102 085	109 074	183 890
Impôts sur les bénéfices		-8 529	-10 258	-15 653
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession				
Résultat net		93 556	98 816	168 238
Intérêts minoritaires		-9 733	-9 038	-17 463
Résultat net - Part du Groupe		83 823	89 778	150 775

* A compter du 31/12/2013, les gains ou pertes sur instruments financiers à la juste valeur par résultat sont présentés nets de l'impact de change associé (cf. note 11-2). Le comparatif au 30/06/2013 est ainsi retraité (26 309 K€ contre 19 146 K€ par reclassement de 7 163 K€ de l'impact de change du poste "Produits des autres activités").

Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres au 30 juin 2014

<i>en milliers d'euros</i>	30/06/2014 IFRS	30/06/2013 IFRS	31/12/2013 IFRS
Résultat Net	93 556	98 816	168 238
Eléments recyclables ultérieurement en résultat net :			
Ecarts de conversion			
Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente net d'impôts	13 345	16 713	11 578
Eléments non recyclables ultérieurement en résultat net :			
Ecarts actuariels sur engagements à prestations définies			3 541
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	13 345	16 713	15 119
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	106 901	115 529	183 356
Dont part du Groupe	93 217	99 186	154 343
Dont part des intérêts minoritaires	13 684	16 342	29 013

Tableau de flux de trésorerie du premier semestre 2014

<i>en milliers d'euros</i>	30/06/2014 IFRS	30/06/2013 IFRS	31/12/2013 IFRS
Résultat avant impôts (A)	92 352	100 037	166 427
Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	7 933	7 255	15 341
Dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	142	0	
Dotations nettes aux autres provisions (y compris provisions techniques d'assurance)	41 053	40 991	109 682
Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	-2 984	-2 579	-4 843
Perte nette/(gain net) des activités d'investissement	-7 182	-513	-10 816
Perte nette/(gain net) des activités de financement	519	1 328	7 271
Autres mouvements ⁽¹⁾	-38 932	-143 090	-33 746
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et autres éléments (B)	549	-96 608	82 888
Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés	-966 618	-267 160	-150 267
Flux liés aux opérations avec la clientèle	-671 099	-842 342	-1 689 935
Flux liés aux autres opérations affectant des autres actifs ou passifs financiers	2 116 215	1 590 746	2 143 696
Flux liés aux opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	208 078	-170 517	159 501
Impôts versés	-7 704	-13 821	-23 521
= (Diminution) augmentation nette de la trésorerie liée aux actifs et passifs provenant des activités opérationnelles (C)	678 873	296 906	439 473
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation (A+B+C)	771 774	300 335	688 788
Flux liés aux actifs financiers et participations	-28 969	-56 085	-105 267
Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-2 914	-8 109	-24 654
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement	-31 884	-64 194	-129 921
Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	-55 764	-68 736	-14 817
Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	-323 565	39 022	127 486
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	-379 328	-29 714	112 669
Augmentation / (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	360 563	206 427	671 536
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice	<u>1 023 293</u>	<u>351 757</u>	<u>351 757</u>
Solde net des comptes de caisse, banques centrales	15 316	11 518	11 518
Solde net des prêts et emprunts à vue auprès des établissements de crédit	1 007 977	340 239	340 239
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice	<u>1 383 855</u>	<u>558 184</u>	<u>1 023 293</u>
Solde net des comptes de caisse, banques centrales	8 841	13 292	15 316
Solde net des prêts et emprunts à vue auprès des établissements de crédit	1 375 013	544 892	1 007 977
Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	360 563	206 427	671 536

⁽¹⁾ Dont ajustement de valeur des éléments de bilan

Le format retenu, pour l'élaboration du tableau des flux de trésorerie du Groupe AFD, est celui de la méthode indirecte.

Tableau de passage des capitaux propres du 31 décembre 2012 au 30 juin 2014

<i>en milliers d'euros</i>	Dotation	Réserves liées à la dotation	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Gains/pertes latents ou différés	Capitaux propres - Part du groupe	Capitaux propres - Part des minoritaires	Total capitaux propres consolidés
Capitaux propres au 31 décembre 2012 (Normes IFRS)	400 000	460 000	1 478 629	94 677	57 605	2 490 911	217 409	2 708 320
Incidence des changements de méthode comptable ou des corrections d'erreurs (IAS 19R)					-4 241	-4 241		-4 241
Capitaux propres au 1er janvier 2013 (Normes IFRS)	400 000	460 000	1 478 629	94 677	53 364	2 486 670	217 409	2 704 079
Quote part du résultat 2012 affectée dans les réserves			31 990	-31 990		0		0
Dividendes versés				-62 687		-62 687		-62 687
Autres variations			1 644			1 644		1 644
Résultat 1er semestre 2013				89 778		89 778		89 778
Gains et pertes directement comptabilisés en capitaux propres de l'exercice 2013*					14 317	14 317		14 317
Capitaux propres au 30 juin 2013 (Normes IFRS)	400 000	460 000	1 512 263	89 778	67 681	2 529 722	217 409	2 747 131
Quote part du résultat 2012 affectée dans les réserves						0		0
Dividendes versés						0	-7 186	-7 186
Autres variations			-341			-341	-6 853	-7 194
Résultat 2e semestre 2013				60 997		60 997	17 463	78 460
Gains et pertes directement comptabilisés en capitaux propres de l'exercice 2013*					135	135	17 046	17 181
Capitaux propres au 31 décembre 2013 (Normes IFRS)	400 000	460 000	1 511 922	150 775	67 816	2 590 513	237 879	2 828 392
Quote part du résultat 2013 affectée dans les réserves						0		0
Résultat 2013			150 775	-150 775		0		0
Dividendes versés						0	-5 139	-5 139
Autres variations			6 902			6 902	-2 869	4 033
Résultat 1er semestre 2014				83 823		83 823	9 733	93 556
Gains et pertes directement comptabilisés en capitaux propres de l'exercice 2014*					12 418	12 418	5 926	18 344
Capitaux propres au 30 juin 2014 (Normes IFRS)	400 000	460 000	1 669 599	83 823	80 234	2 693 656	245 530	2 939 186

* Dont variation de valeur des actifs disponibles à la vente

Gains et pertes directement comptabilisés en capitaux propres de l'exercice 2014 :

<i>en milliers d'euros</i>	30/06/2014 IFRS	31/12/2013 IFRS
Éléments recyclables ultérieurement en résultat net	83 775	71 357
Éléments non recyclables ultérieurement en résultat net	-3 541	-3 541
<i>Dont écarts actuariels sur engagements à prestations définies</i>	-3 541	-3 541
Total	80 234	67 816

Notes annexes aux États financiers

L'Agence française de développement est un établissement public industriel et commercial chargé du financement de l'aide au développement. Le montant de la dotation de l'AFD est de 400 M€. Son siège social est situé 5 rue Roland-Barthes – 75598 Paris cedex 12.

Immatriculation au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 775 665 599.

1. Principes comptables et méthodes d'évaluation

a. Normes comptables applicables à l'Agence française de développement

Conformément au règlement 1606/2002 du Conseil européen, les comptes consolidés sont établis selon les normes comptables internationales (International Financial Reporting Standards — IFRS) telles qu'adoptées par l'Union européenne. Les normes IFRS comprennent les normes comptables émises par l'International Accounting Standard Board (IASB) ainsi que les interprétations données par l'IFRS International Committee.

Les états financiers, objet du présent document, comprennent les états financiers de synthèse ainsi que les notes annexes. Ils sont présentés selon la recommandation CNC 2013-R-04, relative au format des documents de synthèse des entreprises relevant de la réglementation bancaire et financière sous référentiel comptable international, en conformité avec la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire » et selon la recommandation CNC 99-R-01 relative aux comptes intermédiaires permettant une information allégée en annexe.

Les comptes consolidés sont présentés en milliers d'euros.

b. Principes et méthodes

Les principes et méthodes comptables retenus pour l'établissement des comptes consolidés semestriels au titre de la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2014 sont identiques à ceux utilisés pour l'élaboration des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2013 établis conformément au référentiel IFRS et détaillés dans le paragraphe 2.2 « Principes et méthodes comptables » des états financiers consolidés de l'exercice 2013.

Les normes et interprétations utilisées dans les états financiers au 31 décembre 2013, détaillées au paragraphe 3 « Normes applicables au 31 décembre 2013 », sont intégralement reprises pour l'établissement de ces comptes semestriels, et notamment la norme suivante :

- Norme IFRS 13 relative à l'évaluation de la juste valeur :

Depuis le 1er janvier 2013, le Groupe AFD applique la norme IFRS 13 relative à l'évaluation de la juste valeur. Cette norme fournit un cadre homogène de définition de la juste valeur (*Exit price*) ainsi que ses modalités d'évaluation. À ce titre, le Groupe AFD comptabilise un ajustement de valeur de ses instruments dérivés au titre du risque de crédit de ses contreparties (*Credit Valuation Adjustment-CVA*) et enregistre désormais un ajustement de valeur de ses instruments dérivés au titre de son risque de crédit propre (*Debit Valuation Adjustment-DVA*). L'impact net des CVA/DVA sur le compte de résultat au 30 juin 2014 est une charge de 2 M EUR.

Au 30 juin 2014, ces normes et interprétations ont été complétées par les dispositions des normes IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne et dont l'application est obligatoire pour la première fois au 1^{er} janvier 2014 :

- Nouvelles normes sur la consolidation IFRS 10 « États financiers consolidés », IFRS 11 « Partenariats » et l'amendement à IAS 28 « Participations dans des entreprises associées et des co-entreprises » :

La **norme IFRS 10** amende la norme IAS 27 « États financiers consolidés et individuels » pour la partie relative aux états financiers consolidés et l'interprétation SIC 12 sur les entités ad-hoc. Elle définit un modèle unique de contrôle applicable à l'ensemble des entités qu'il s'agisse ou non d'entités structurées. Le contrôle d'une entité doit désormais être analysé au travers de trois critères cumulatifs : le pouvoir sur les activités pertinentes de l'entité, l'exposition aux rendements variables de l'entité et le pouvoir d'influencer sur les rendements variables obtenus de l'entité. L'exercice du jugement doit s'appuyer sur un inventaire exhaustif des faits, assorti d'une appréciation d'ensemble.

La **norme IFRS 11** se substitue à la norme IAS 31 « Participations dans des coentreprises ». Elle fonde la comptabilisation des partenariats sur la substance des accords et principalement sur l'analyse des droits et obligations qui en résultent. Les participations dans les « joint-ventures » doivent être mises en équivalence, l'intégration proportionnelle étant supprimée.

La **norme IAS 28** est modifiée pour être conforme aux modifications apportées par la publication des normes IFRS 10, 11 et 12. Cette nouvelle version s'intitule « Participations dans des entreprises associées et coentreprises » et impose la mise en équivalence des entités sous influence notable ou des participations dans des *joint-ventures* sur lesquelles l'entité exerce un contrôle conjoint.

Après une revue de chacune des entités dans lesquelles l'AFD a un intérêt, au regard de ces nouveaux critères et des seuils de significativité des comptes du groupe, il apparaît que l'application de ces nouvelles normes n'a pas de conséquence sur le périmètre de consolidation du groupe AFD et de son total bilan.

- Nouvelle norme sur la consolidation IFRS 12 « Informations à fournir sur les intérêts détenus dans les autres entités » :

La norme IFRS 12 assortit l'exercice du jugement, défini dans la norme IFRS 10, d'une obligation de transparence et requiert des informations plus complètes sur la détermination du périmètre de consolidation ainsi que sur les risques associés aux intérêts dans d'autres entités (filiales, joint-ventures, entités associées, entités non consolidées).

Au 30 juin 2014, les informations obligatoires à fournir se limitent aux modifications de périmètre ou de méthode comptable résultant de la première application des nouvelles normes sur la consolidation.

En l'absence de différence de périmètre pour le groupe AFD, aucune information complémentaire ne s'avère nécessaire.

Les 3 amendements suivants, applicables au 1^{er} janvier 2014, n'ont pas eu d'impact sur les comptes de l'AFD au 30 juin 2014 :

- Amendement à la norme IAS 32 « Instruments financiers : présentation – compensation d'actifs et de passifs financiers ».

La norme IAS 32 définit les conditions dans lesquelles un actif financier et un passif financier doivent être présentés sur base nette au bilan, à savoir :

- existence actuelle d'un droit juridiquement exécutoire de compenser,
- et intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

- Amendement à la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs »

L'objectif de cet amendement est de clarifier le champ d'application des informations à fournir sur la valeur recouvrable des actifs non financiers.

- Amendement « Novation de dérivés et maintien de la comptabilité de couverture » à la norme IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation »

Cet amendement autorise la continuité des relations de couverture en cas de changement de contrepartie à un dérivé imposé par une évolution réglementaire.

c. Périmètre de consolidation

en pourcentage d'intérêt	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
Filiales intégrées globalement			
Soderag	100,00	100,00	100,00
Proparco	57,48	57,43	57,43
Sogefom	60,00	60,00	60,00
Fisea	100,00	100,00	100,00
Propasia	57,48	57,43	57,43
Participations mises en équivalence			
Société Immobilière de Nouvelle Calédonie	50,00	50,00	50,00
Société immobilière de la Martinique	22,27	22,27	22,27
Banque Socredo	35,00	35,00	35,00

d. Méthodes de consolidation

Les méthodes de consolidation sont les suivantes :

✓ L'intégration globale

Tous les comptes sont incorporés poste par poste, tant au bilan qu'au hors-bilan, avec constatation des droits des « actionnaires minoritaires ». La même opération est effectuée pour les comptes de résultat.

Sont consolidées par intégration globale la Proparco, la Soderag, la Sogefom, Fisea et Propasia.

✓ La mise en équivalence

Elle consiste à retenir, pour la valorisation de la participation, la situation nette de la société, d'une part, à introduire une quote-part de son résultat retraité, d'autre part, ceci au prorata de la participation détenue dans son capital.

Au 30 juin 2014, cette méthode a été appliquée à trois sociétés dans lesquelles l'Agence française détient directement ou indirectement une participation comprise entre 20 et 50 % et sur lesquelles une influence notable s'avère exister : la Société Immobilière de Nouvelle-Calédonie (SIC), la Société Immobilière de Martinique (Simar) et la Socredo.

✓ **Remarques sur les autres sociétés**

L'AFD détient par ailleurs des participations dans un certain nombre de sociétés sur la gestion desquelles elle n'exerce pas de pouvoirs sur les activités pertinentes. Ces sociétés ne sont pas consolidées, ni globalement, ni par mise en équivalence. Elles figurent à l'actif au poste « Actifs financiers disponibles à la vente ».

2. Éléments saisonniers

De par leurs activités, les sociétés composant le groupe ne sont pas soumises à des cycles d'exploitation saisonniers ayant une incidence sur la lecture des comptes consolidés semestriels.

3. Événements de la période

✓ **Affectation du résultat de l'exercice 2013**

Conformément à l'article 79 de la loi de Finances rectificative 2001 n° 2001-1276 du 28 décembre 2001, le montant du dividende versé par l'AFD à l'État est déterminé par arrêté ministériel, après examen de la situation financière de l'établissement et sur rapport du Conseil d'administration.

Les comptes 2013 ont été approuvés par le Conseil d'administration du 30 avril 2014, mais en l'absence d'arrêté interministériel, le résultat 2013 est comptabilisé en résultat en attente d'affectation.

✓ **Financement de l'activité**

Pour financer la croissance de son activité pour compte propre, l'AFD a émis au cours du premier semestre 4 emprunts obligataires sous forme d'émission publique et 2 placements privés pour un volume global de 3,3 milliards d'euros.

✓ **Augmentation de capital Fisea**

Le 26 mai 2014, les associés de Fisea (Fonds d'investissement et de soutien aux entreprises en Afrique) ont procédé à une augmentation de capital du fond à hauteur de 55 M EUR à laquelle seule l'AFD a souscrit par libération en numéraire de 40 M EUR, le versement du solde de 15 M EUR intervenant sur appel du Président.

✓ **Augmentation de capital Proparco**

Conformément à la décision de l'Assemblée générale extraordinaire du 28 mai 2014, le capital social de Proparco est augmenté par incorporation de réserves pour un montant de 105 M EUR, le portant ainsi de 420 M EUR à 525 M EUR.

4. Événements significatifs postérieurs au 30 juin 2014

Aucun évènement significatif, postérieur à la date du 30 juin, et qui n'aurait pas été pris en compte pour l'établissement des comptes à cette date, n'est intervenu.

5. Notes annexes relatives aux États financiers au 30/06/2014

5.1 Notes relatives au Bilan

Note 1 – Actifs et passifs financiers à la juste valeur par résultat

<i>en milliers d'euros</i>	30/06/2014 IFRS			31/12/2013 IFRS		
	Actif	Passif	Notionnel / Encours	Actif	Passif	Notionnel / Encours
Instruments dérivés de taux d'intérêt	1 121	23 886	1 619 296	546	18 133	1 603 982
Instruments dérivés de change	94 982	27 188	3 188 320	111 960	22 199	2 817 420
Actifs/Passifs désignés à la juste valeur sur option	22 349		25 000	20 627		25 000
Titres à la juste valeur par résultat	12 989		8 990	14 711		11 051
CVA/DVA		9 573			7 604	
Total	131 441	60 647		147 844	47 936	

Note 2 – Instruments financiers dérivés de couverture

<i>en milliers d'euros</i>	30/06/2014 IFRS			31/12/2013 IFRS		
	Actif	Passif	Notionnel	Actif	Passif	Notionnel
Couverture de juste valeur						
Instruments dérivés de taux d'intérêt	911 065	471 022	18 058 678	648 783	335 879	16 285 850
Instruments dérivés de taux et de change (swaps de devises)	403 080	192 063	6 763 259	440 946	191 470	6 556 464
Total	1 314 144	663 086		1 089 729	527 349	

Note 3 – Investissements financiers

<i>en milliers d'euros</i>	30/06/2014 IFRS	31/12/2013 IFRS
Actifs financiers disponibles à la vente		
Effets publics et valeurs assimilées	1 061 281	117 430
Obligations et autres titres à revenu fixe	10 699	10 320
Participations dans les entreprises liées		
Participations et autres titres détenus à LT	851 507	838 479
<i>Dont OPCVM</i>	47 176	45 145
Sous-total	1 923 487	966 228
Dépréciation	-21 964	-22 117
Total des Actifs financiers disponibles à la vente	1 901 523	944 112
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance		
Effets publics et valeurs assimilées	582 248	583 569
Obligations et autres titres à revenu fixe	104 253	105 813
Sous-total	686 501	689 382
Dépréciation		
Total des Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	686 501	689 382
Total des investissements financiers	2 588 024	1 633 494

Note 4 – Créances sur les établissements de crédit et la clientèle

<i>en milliers d'euros</i>	30/06/2014 IFRS		31/12/2013 IFRS	
	A vue	A terme	A vue	A terme
Prêts aux établissements de crédit		4 254 856		4 343 010
Encours sains		4 254 194		4 339 289
Encours dépréciés		662		3 721
Dépréciations		-78 407		-65 987
Dépréciations sur créances individualisées		-437		-446
Dépréciations sur groupes d'actifs homogènes		-77 970		-65 542
Créances rattachées		29 660		24 476
Ajustements de la valeur des prêts couverts par des instruments financiers à terme		3 541		-5 141
Sous-total		4 209 650		4 296 358
Prêts à la clientèle		16 893 372		16 297 663
Encours sains		16 386 171		15 783 424
Encours dépréciés		507 201		514 239
Dépréciations		-538 967		-535 164
Dépréciations sur créances individualisées		-286 613		-291 356
Dépréciations sur groupes d'actifs homogènes		-252 354		-243 808
Créances rattachées		57 204		55 974
Ajustements de la valeur des prêts couverts par des instruments financiers à terme		431 041		165 493
Sous-total		16 842 650		15 983 966
Total des prêts		21 052 301		20 280 324
Autres créances				
Dépôts (trésorerie disponible) auprès des établissements de crédit	1 481 286	919 867	1 016 163	1 036 656
Créances rattachées	1 463	100	2 260	299
Total des autres créances	1 482 749	919 968	1 018 423	1 036 955
Total prêts et autres créances	1 482 749	21 972 268	1 018 423	21 317 279

La juste valeur des garanties prises en compte pour le calcul des dépréciations individuelles s'élève à 11,2 M EUR (13,7 M EUR au 31 décembre 2013).

Note 5 – Comptes de régularisation et actifs/passifs divers

<i>en milliers d'euros</i>	30/06/2014 IFRS		31/12/2013 IFRS	
	Actif	Passif	Actif	Passif
Financements Trésor		188 568		210 826
Fonds publics affectés		243 838		243 843
Autres actifs et passifs	223 029	1 267 365	63 620	1 162 754
Compte créditeur État français		374 676		314 170
Total des comptes de régularisation et actifs/passifs divers	223 029	2 074 447	63 620	1 931 593

Note 6 – Immobilisations corporelles et incorporelles

<i>en milliers d'euros</i>	Immobilisations				Total IFRS	Total IFRS
	corporelles		incorporelles			
	Terrains & aménagement	Constructions & aménagement	Autres		30/06/2014	31/12/2013
Valeur brute						
Au 1 ^{er} janvier 2014	87 261	190 102	55 661	53 498	386 522	385 539
Acquisitions	2	1 266	929	4 911	7 108	25 951
Cessions/Sorties	0	-37	-470	-348	-855	-24 968
Autres mouvements	342	-351			-9	0
Changement périmètre						
Au 30 juin 2014	87 605	190 980	56 120	58 061	392 766	386 522
Amortissements						
Au 1 ^{er} janvier 2014	2 245	91 825	41 436	36 968	172 474	181 061
Dotations	51	3 156	2 327	2 399	7 933	15 343
Reprises	0	-37	-438	0	-475	-23 930
Autres mouvements						0
Changement périmètre						
Dépréciations			142		142	0
Au 30 juin 2014	2 296	94 944	43 325	39 367	179 932	172 474
Valeur nette	85 309	96 036	12 795	18 694	212 692	214 048

Note 7 – Dettes envers les établissements de crédit et la clientèle et dettes représentées par un titre

<i>en milliers d'euros</i>	30/06/2014 IFRS	31/12/2013 IFRS
Dettes envers les établissements de crédit		
Dettes à vue	106 274	8 896
Dettes à terme	636	722
Dettes rattachées	16	9
Total des dettes envers les établissements de crédit	106 926	9 627
Dettes envers la clientèle		
Comptes créditeurs de la clientèle	1 459	1 540
Dettes rattachées	2	1
Total des dettes envers la clientèle	1 461	1 541
Dettes représentées par un titre		
Titres du marché interbancaire	141 114	693 718
Emprunts obligataires	17 578 573	15 149 589
Dettes rattachées	141 481	235 619
Ajustements de la valeur des dettes représentées par un titre couvert par des instruments dérivés	844 204	343 648
Total des dettes représentées par un titre	18 705 372	16 422 574
Dettes subordonnées		
Emprunts subordonnés auprès du Trésor	2 351 998	2 415 574
Autres emprunts subordonnés	499 800	799 780
Dettes rattachées	23 414	21 001
Ajustements de la valeur des dettes représentées par un titre couvert par des instruments dérivés	40 972	50 146
Total des dettes subordonnées	2 916 184	3 286 501

Note 8 – Actifs et Passifs financiers évalués à la Juste Valeur

La juste valeur de l'actif ou du passif financier correspond au cours coté lorsque celui-ci est traité sur un marché actif (Niveau 1). En l'absence de marché ou de données fiables, la juste valeur est déterminée à partir de la valeur de marché d'un instrument comparable ou par actualisation des flux futurs (Niveau 2). Le Niveau 3 regroupe les instruments dont la valorisation repose sur des paramètres non observables sur le marché.

en milliers d'euros	30/06/2014 IFRS				31/12/2013 IFRS			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs/Passifs								
Actifs financiers à la juste valeur par résultat		131 441		131 441		147 844		147 844
Instruments dérivés de couverture (Actif)		1 314 144		1 314 144		1 089 729		1 089 729
Actifs financiers disponibles à la vente	1 119 506	782 017		1 901 523	178 374	765 738		944 112
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat		60 647		60 647		47 936		47 936
Instruments dérivés de couverture (Passif)		663 086		663 086		527 349		527 349

Note 9 – Provisions et dépréciations

en milliers d'euros	31/12/2013	Dotations	Reprises	Écart de change	30/06/2014
Incluses dans le coût du risque					
Risques filiales DOM	30 388		169		30 219
Autres provisions pour risque*	35 694	4 189	308	46	39 620
<i>Sous total</i>	<i>66 082</i>	<i>4 189</i>	<i>477</i>	<i>46</i>	<i>69 839</i>
Exclues du coût du risque					
Provision pour charges - Prêts souverains	497 487	24 539			522 026
Charges de personnel	77 472		3 825		73 647
Provision pour risques et charges	15 885	304			16 189
Total	656 926	29 031	4 302	46	681 701
Dépréciations d'actifs	31/12/2013	Dotations	Reprises disponibles	Écart de change	30/06/2014
Établissements de crédit	446		9		437
Crédits à la clientèle	291 355	7 748	12 622	131	286 613
<i>Dont Coût du risque</i>		<i>5 782</i>	<i>9 725</i>		
Autres créances	1 453				1 453
Groupe d'actifs homogènes	309 350	35 666	14 692		330 324
<i>Dont Coût du risque</i>		<i>35 666</i>	<i>14 692</i>		
Actifs disponibles à la vente	22 117		153		21 964
Total	624 721	43 414	27 476	131	640 790

* Inclut notamment les provisions sur garanties données

Note 10 – Tableau de variation des capitaux propres

La variation de capitaux propres est présentée dans les États financiers, tableau de passage des capitaux propres du 31 décembre 2012 au 30 juin 2014.

5.2 Notes relatives au Compte de résultat

Note 11 – Produit net bancaire

1. Produits et charges d'intérêts

<i>en milliers d'euros</i>	30/06/2014 IFRS	30/06/2013 IFRS	31/12/2013 IFRS
Opérations avec les établissements de crédit	62 057	58 577	118 899
Intérêts sur prêts	58 383	58 072	117 180
Intérêts sur placements	3 674	505	1 719
Opérations avec la clientèle	234 668	210 881	438 390
Opérations sur instruments financiers	311 082	276 029	582 385
Actifs disponibles à la vente	1 715	3 723	11 253
Actifs détenus jusqu'à l'échéance	12 802	13 499	26 877
Dérivés de couverture	296 565	258 807	544 255
Total produits d'intérêts	607 807	545 487	1 139 674
Opérations avec les établissements de crédit	27	229	217
Opérations avec la clientèle	16 402	16 337	33 225
Opérations sur instruments financiers	480 732	428 203	882 898
Dettes représentées par des titres	186 009	166 634	345 366
Dettes subordonnées	4 202	6 851	13 815
Dérivés de couverture	290 521	254 718	523 717
Autres charges d'intérêts	1 042	1 276	2 452
Total charges d'intérêts	498 203	446 045	918 792

2. Gains ou pertes sur instruments financiers à la juste valeur par le résultat

<i>en milliers d'euros</i>	30/06/2014 IFRS			30/06/2013 IFRS	31/12/2013 IFRS
	Gains ou pertes sur instruments à la JV par résultat	Impact change sur instruments dérivés	Gains ou pertes sur instruments à la JV par résultat net du change	Gains ou pertes sur instruments à la JV par résultat	Gains ou pertes sur instruments à la JV par résultat net du change
Actifs/Passifs financiers à la juste valeur par résultat	-4 161	-926	-5 087	2 779	589
Instruments à la juste valeur sur option	3 251		3 251	1 642	2 507
Résultat de la comptabilité de couverture	-8 648		-8 648	24 814	28 901
Couverture naturelle	-22 256	27 841	5 585	3 733	21 067
CVA/DVA	-1 968		-1 968	-6 659	-7 605
Total	-33 782	26 915	-6 867	26 309	45 459

À compter du 31/12/2013, pour une meilleure pertinence de l'information financière, les gains ou pertes sur instruments financiers à la juste valeur par résultat sont présentés nets de l'impact de change associé. Au 30/06/2013, hors impact de change, ils s'élevaient ainsi à 19 146 K€.

Note 12 - Charges générales d'exploitation – Frais de personnel

<i>en milliers d'euros</i>	30/06/2014 IFRS	30/06/2013 IFRS	31/12/2013 IFRS
Charges de personnel			
Salaires et traitements	63 519	61 704	122 879
Charges sociales	24 943	24 223	51 988
Intéressement	2 812	5 134	8 660
Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations	5 340	5 057	12 304
Dotations/Reprises de provisions	-3 825	0	3 848
Refacturation personnel Instituts	-6 868	-7 231	-15 022
Total	85 921	88 887	184 658

Note 13 – Coût du risque

<i>en milliers d'euros</i>	30/06/2014 IFRS			30/06/2013 IFRS	31/12/2013 IFRS
	Dotations	Reprises	Total		
Provisions et dépréciations collectives	39 854	15 169	-24 686	- 18 397	- 76 376
Dépréciations individuelles créances non souveraines	5 782	9 725	3 943	- 2 767	14 740
Pertes sur créances irrécouvrables en capital	383	4	-379	- 1 090	- 4 233
Total	46 019	24 898	-21 121	-22 254	-65 870

Note 14 – Mise en équivalence

<i>en milliers d'euros</i>	30/06/2014 IFRS		30/06/2013 IFRS		31/12/2013 IFRS	
	Bilan	Résultat	Bilan	Résultat	Bilan	Résultat
<i>Impacts</i>						
SIC	54 009	77	53 912	345	54 038	472
Simar	16 882	1 316	14 755	1 021	15 565	1 831
Socredo	92 875	1 591	89 958	1 214	91 284	2 540
Total	163 766	2 984	158 625	2 580	160 887	4 843

5.3 Informations complémentaires

Note 14 – Engagements

<i>en milliers d'euros</i>	30/06/2014 IFRS	31/12/2013 IFRS
<i>Engagements reçus</i>		
Engagements de garantie reçus de l'État français sur prêts	1 458 240	1 512 120
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit <i>dans le cadre de l'activité de crédit du Groupe</i>	478 098	471 390
	478 098	471 390
<i>Engagements donnés</i>		
Engagements de financement en faveur d'établissements de crédit	903 923	915 888
Engagements de financement en faveur de la clientèle	7 935 584	6 837 965
Engagements de garantie donnés d'ordre d'établissement de crédit <i>dont l'activité du Fonds DOM</i>	483 088	725 151
	-	265 752
Engagements de garantie donnés d'ordre de la clientèle	83 369	97 095

Les engagements reçus sont présentés hors opérations pour compte État.

C. Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2014

Période du 1^{er} janvier 2014 au 30 juin 2014

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration et en application de l'article L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés condensés de l'Agence Française de Développement, relatifs à la période du 1er janvier 2014 au 30 juin 2014, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés condensés ont été établis sous la responsabilité du Directeur Général. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I – Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés condensés avec la norme IAS 34 - norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 1.b. « Principes et méthodes » de l'annexe aux comptes semestriels consolidés condensés relative aux nouvelles normes, interprétations et amendements d'application obligatoire, et en particulier sur les normes IFRS 10 « Etats financiers consolidés » et IFRS 11 « Partenariats » dont l'application apparaît sans conséquence sur le périmètre de consolidation du groupe AFD.

II – Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés condensés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés condensés.

Paris La Défense, le 5 août 2014

KPMG Audit

Département de KPMG S.A.

Pascal Brouard

Associé

Courbevoie, le 5 août 2014

Mazars

Max Dongar

Associé

D. Responsable du rapport financier semestriel

Nom et fonction

Madame Anne Paugam : Directrice générale

Attestation du responsable

J'atteste que, à ma connaissance, les comptes condensés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité figurant en page 3 présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Fait à Paris le 5 août 2014



La Directrice générale

Anne Paugam